

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Josette DOURBIAS, Denis BONNEAU, Philippe PERCHE, Yolande PASQUET, Emilie BERGONHE, Nicolas CHEVALLIER, Nicole BUVIN, Christian FOURNET, Damien LESPINASSE (arrivée à 22h10).

Absents représentés (pouvoirs) :

Damien LESPINASSE à Yolande PASQUET.
André EMMENDOERFFER à Josette DOURBIAS.
Olivier PERRIER à Stéphanie CUSIN-PANIT.

Secrétaire de séance : Nicole BUVIN.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 février 2023

Sans commentaires, le procès verbal du conseil municipal du 9 février 2023 est adopté à l'unanimité

2- COMPTES-RENDUS DES DÉLÉGATIONS SYNDICALES DES ÉLUS

SIRP :

Josette DOURBIAS et Stéphanie CUSIN-PANIT ont participé au conseil d'administration le 23 mars 2023. Une augmentation de la participation des communes via la COM-COM en 2023 pour la somme totale de 62 370 € est prévue (60 750 € en 2022).

La suppression d'une classe sur le RPI est suspendue pour 2023. C'est une bonne nouvelle qui laisse un an pour se réorganiser au sein du RPI HERISSON – VENAS- LOUROUX HODEMENT.

CONSEIL DE VIE SOCIALE A L'EHPAD, le 17 mars 2023 :

Nicole BUVIN y représentait la commune de Hérisson. Le directeur de l'Hôpital de Montluçon, détaché du CHU de Clermont Ferrand, qui en assure l'intérim, y participait.

Le poste de direction à pourvoir a été publié. Deux candidates souhaitant se rapprocher de l'Allier sont intéressées.

Les appels à projet déposés par l'EHPAD ont été refusés. Le motif étant qu'ils « n'avaient pas d'ouverture vers l'extérieur ». Le Directeur semble étonné devant le flou de cette réponse de Mme DOUSSET.

Un nouvel appel à projet sera déposé pour 2023 sur le thème de la prévention des chutes et la sécurité.

Certaines familles signalent la persistance des repas froids le dimanche soir.

Le Directeur souhaite remédier à cet état de fait et propose l'acquisition de chariots chauffants, si le fonds de roulement de l'EHPAD le permet : il propose l'achat de 2 chariots chauffants en 2023 et 2 autres en 2024.

Ces points seront à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'EHPAD.

L'EHPAD se dote de nouveaux services réguliers sur site :

« OPTICIENS MOBILES » et « PEDICURE - SOINS DENTAIRE ».

ASSEMBLEE GENERALE DE LA ROUTE DES EGLISES PEINTES.

Nicole BUVIN représentait Mme le Maire.

Un site internet revisité est en cours de finalisation. Il sera opérationnel au 1^{er} Mai 2023 pour 20 églises sur 25, dont CHATELOY. Des audio-guides devraient être fournis à la commune, avant l'été.

Des activités nombreuses sont prévues pour animer ce réseau :

- Peintures murales de nuit
- Eglises peintes chantées
- Les vendredis de la musique (à Jenzat et Brout Vernet)
- Expos de posters
- Nuit des églises du 23 juin au 3 juillet 2023

Situation financière saine.

3- VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNE 2022

Le trésor public a acté la concordance des comptes présentés par la commune et les pièces qui lui ont été fournies :

- Résultat Investissement	- 121 620,66 €
- Résultat Fonctionnement	585 308,59 €
- Résultat global	463 687,93 €

Le compte de gestion du budget de la commune est adopté à l'unanimité

4- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE 2022

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement	- 121 620,66 €
- Fonctionnement	585 308,59 €
- Résultat global	463 687,93 €

Le compte administratif de la commune de Hérisson est adopté à l'unanimité

5- VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET CHATEAU 2022

Le trésor public a acté la concordance des comptes présentés par la commune et les pièces qui lui ont été fournies :

- Résultat Investissement	- 13 110,75 €
- Résultat Fonctionnement	25 309,07 €
- Résultat global	12 198,32 €

Le compte de gestion du budget Château est adopté à l'unanimité

6- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CHATEAU 2022

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	- 13 110,75
- Fonctionnement	25 309,07
- Résultat global	12 198,32

Le vote du compte administratif du budget « Château » est adopté à l'unanimité

7- VOTE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023-SECTION INVESTISSEMENT

Madame le Maire présente aux élus les prévisions budgétaires 2023, de la section d'investissement, telles qu'arrêtées lors de la commission Finances du 20 mars 2023.

Restes à réaliser 2022 à reporter sur 2023 :

Les élus sont d'accord, concernant les dépenses et recettes pour les opérations commencées en 2021 et 2022 non achevées au 31 décembre 2022, de reporter les restes à réaliser sur le BP 2023.

Vote à l'unanimité.

Certaines opérations seront complétées par des nouveaux crédits à inscrire au BP 2023 :

Opération 178 « Aménagement d'espaces publics », rajout de 350 € pour pallier certaines augmentations de prix de matériaux. *Vote à l'unanimité*

Opération 184 « acquisition d'une remorque », rajout de 1 000 €. *Vote à l'unanimité*

Propositions nouvelles 2023

Le Maire énumère ensuite les prévisions d'opérations nouvelles en 2023 ; les élus expriment leurs avis sur chacune d'elles et arrêtent la liste telle que ci-dessous après avoir voté pour chacune d'elles :

Opération 186 « Mobilier cuisine Espace Hélène et Jacques Gaulme » : pour 15 700 € votée lors du conseil municipal du 9 février 2023. Recettes estimées à 9 428 €. *Votée à l'unanimité.*

Opération 187 « Rénovation de la boutique communale » pour 19 776 € votée lors du conseil municipal du 9 février 2023. Recettes estimées à 7 500 €. *Votée à l'unanimité*

Opération 189 « Tracteur » : 100 000 €. Recettes estimées à 22 000 €. *11 voix POUR, 02 abstentions : N.CHEVALLIER et D.LESPINASSE*

Opération 190 « Aspirateur à feuilles » : 7 000 €. Recettes estimées à 2 730 €. *Votée à l'unanimité.*

Opération 191 : « Outillages divers ateliers municipaux » : 5 000 € Recettes estimées à 2 500 €. *Votée à l'unanimité.*

Opération 192 : Aménagement commerce rue Gateuil : 135 000 € pour les travaux et 15 000 € de maîtrise d'œuvre. Recettes estimées à 40 000 €. *Votée à l'unanimité.*

Opération 194 « Ancienne pharmacie » : 10 000 € pour la maîtrise d'œuvre. Recettes estimées à 3 000 €. *9 voix POUR , 02 abstentions : N.CHEVALLIER et P.PERCHE, 02 contre : A.GILBERT, E.BERGONHE.*

Opération 195 « Etudes thermiques bâtiments communaux » : 10 000 €. Recettes estimées à 3 000 €. *Votée à l'unanimité.*

Opération 196 « Démolition Maison des loisirs » : 40 000 €. Recettes estimées à 18 000 €. *13 voix POUR.*

Opération 197 « Sécurisation parcelle boisée derrière EHPAD et création de parking » étude : 20 000 €. Recettes estimées 6 000 €. *12 voix POUR, 1 abstention D. LESPINASSE.*

Opération 198 « Etudes venelles et places » : 20 000 €. Recettes estimées 6 000 €. *12 voix POUR, 1 abstention D. LESPINASSE*

Informations générales sur ces diverses opérations :

La commission d'aménagement réunie le 14 mars 2023 a proposé un plan pluriannuel des travaux chiffrés par la STE SETEC concernant la revitalisation du centre-bourg et le respect des projets prévus par la charte PCC. SETEC viendrait au conseil municipal de Mai pour présenter ces projets. Ils proposent également d'animer 1 ou 2 ateliers avec la population.

Parmi les thèmes, un besoin de cohérence est souhaité dans les projets.

Plan de circulation, gestion du stationnement, redéfinir les espaces publics, renforcer les équipements, actions pour développer les commerces.

Un élargissement du périmètre est nécessaire afin d'intégrer l'ex école maternelle et l'avenue Marcellin Simonnet.

Le financement d'études est envisagé pour l'aménagement des places Joseph Lesage et de la République et du clocher dès 2024 pour un projet global avec des tranches de travaux cohérents

Etudes thermiques : prévues pour la Mairie, l'Agence postale et le logement.

Suite à l'acquisition de la « buvette bourbonnaise », prévoir les travaux d'aménagement,

Avenir des locaux de la pharmacie qui pourrait devenir un fonds de commerce de boulangerie. Ce projet est porté par l'Etablissement public foncier (EPF) et la minoterie BERNATOT.

8- DEVIS ARBAT/TRAVAUX AMENAGEMENT ESPACE CUISINE EHJG

Le devis de la STE ARBAT pour l'aménagement d'une cuisine salle EHJG est **adopté à l'unanimité** avec l'option n°2 : chauffe-eau instantané.

La puissance électrique est à vérifier et à transmettre à la société ARBAT dès que possible. Il faudra prévoir le raccordement des eaux usées de ce nouvel espace de cuisine au réseau d'assainissement collectif. Une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif sera également à verser au SEA (PFAC). Le SEA NORD RIVE DROITE DU CHER a déjà été contacté et est venu sur place pour établir une proposition financière. Les élus chargent le maire de se renseigner auprès du département et de l'Etat pour savoir si ces montants (ARBAT+SEA) pourront être rattachés aux dossiers de subvention déposés avant le 15 février dernier.

9- AVIS SUR PROJET SAMSOLAR

Le maire sollicite l'avis du Projet SAMSOLAR qui consiste en l'implantation d'un parc agri photovoltaïque d'un peu moins de 5 000 m², devant les bois de la Roche.

Elle explique qu'elle a rencontré les agriculteurs. Cela permettrait de pouvoir fournir de l'électricité.

Elle a demandé aussi l'avis de la DDT. Les élus débattent sur le sujet. Certains craignent qu'un avis favorable serait un encouragement pour d'autres installations, qui défigurent le paysage. D'autres pensent qu'avec la pénurie d'électricité qui s'accroît c'est une solution alternative locale.

Le maire dit qu'elle a souhaité solliciter l'avis des élus, à titre consultatif, afin d'avoir des arguments sur le document à transmettre en DDT mais que cela ne fait pas l'objet d'une délibération.

Seuls quatre élus se positionnent favorablement, le reste étant contre (dont deux abstentions).

10- QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part de son contact avec le Docteur Pascale KARILA des Hôpitaux de Paris, qui propose une collaboration pour l'accueil de médecins remplaçants venant des Hôpitaux de Paris.

Les médecins locaux, en les accueillant, deviendraient leur tuteur avec l'espoir de les intégrer à leur équipe.

Le Dr Laure GOZARD et son collègue, basés à Meaulne-Vitray, seraient d'accord avec ce projet

puisqu'ils recherchent des remplaçants.

Mme le Docteur KARILA propose un échange par visio-conférence pour nous apporter plus d'informations sur le fonctionnement.

Courrier de Mme BARDOT, Présidente de SCH.

Elle souhaite qu'un avenant vienne compléter la convention passée entre la Mairie et SCH, sur l'augmentation du compteur électrique, portant celui-ci de 6KW à 12 KW ; ainsi que la prise en charge par la commune des frais d'électricité et d'eau.

Ecoles : Les institutrices proposent de végétaliser la cour avec les élèves.

La locataire de la boutique communale, par manque de clientèle, demande à résilier son bail au 1^{er} avril.

La boutique rue Gambetta fait l'objet d'une demande de location pour y installer une galerie de peinture pendant l'été. La mère du demandeur projette de louer la pharmacie auprès du propriétaire actuel pour la même activité artistique.

Nicole BUVIN demande si le nettoyage des cimetières a été réalisé pour les Rameaux : le nettoyage est fait à Châtenoy et est en cours au cimetière de Hérisson.

Damien LESPINASSE demande pourquoi la « tritou-mobile » a stationné vers la station d'épuration : l'accès est difficile pour le camion sur les quais (présence d'une borne dans le virage au niveau du pont qui gêne la manœuvre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 20 mn.

Le Maire
Stéphanie CUSIN-PANIT

La secrétaire de séance
Nicole BUVIN